CCI NANTES ST-NAZAIRE

Communiqué de presse

Nantes, le 11 Avril 2014

Assemblée Générale de la CCI Nantes St-Nazaire

C'est à la Raffinerie de Donges que s'est tenue, Vendredi 11 Avril, l'Assemblée Générale exceptionnelle de la CCI Nantes St-Nazaire, en présence de Fréderic Pavard, Directeur de la plateforme de Donges et Thierry Panaget, Directeur des relations régionales Ouest de TOTAL.
L'occasion de mieux connaître l'importance de ce site industriel pour l'économie du territoire et de rappeler les enjeux de la transition énergétique.

En effet, la seule raffinerie de la façade Atlantique représente une capacité de traitement de 11 MT. La raffinerie emploie plus de 700 personnes sur le site et génère plus de 1 600 emplois induits. Sur le plan portuaire il convient de rappeler que la raffinerie représente autour de 50% du trafic portuaire. Sur le plan des investissements, l'année 2015 verra la programmation d'un grand arrêt qui représentera près de 90 M€ d'investissements et 800 000 heures travaillées.
A travers Total Développement Régional, le groupe TOTAL accompagne le développement des PME, ce qui s'est traduit, au cours des 4 dernières années, par des interventions financières sur l'Ouest, de l'ordre de 4,4 M€ auprès d'une centaine d'entreprise, regroupant plus de 700 emplois. Ces interventions se faisant en partenariat avec les réseaux d'accompagnement des entreprises, dont les CCI.

Au-delà et plus globalement, la question des hydrocarbures non conventionnels et leur rôle dans la transition énergétique a été largement débattue. Cela a permis à Jean-Francois Gendron de rappeler l'importance de la question énergétique pour l'économie. Aujourd'hui l'avantage compétitif acquis par les États-Unis à travers les hydrocarbures non conventionnels est indéniable. Il est donc essentiel qu'un réel débat s'engage sur cette question dans notre pays.

Plus largement la CCI Nantes St-Nazaire se mobilise sur les enjeux de la transition énergétique, à la fois en terme de programmes d'accompagnement des PME mais également à travers le soutien apporté à la constitution d'une filière économique autour des Énergies Marines Renouvelables.

Plusieurs autres sujets ont été également traités au cours de cette séance.
Le premier concerne la décision de la CCI de participer au capital de la SAS Gérontopôle, au côté de la SEM Régionale Pays de la Loire et de l'Association Gérontopôle. Cette société aura pour vocation de délivrer des prestations de conseils et d'ingénierie de projets aux différents acteurs de la filière. C'est donc un élément clé pour le développement de la filière Silver Économie, qui représente là aussi une véritable opportunité de développement pour l'économie de notre territoire.

Contacts presse : **Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr**
@MarieLeSaint1

Parmi les enjeux clés du développement des entreprises de la métropole Nantes St-Nazaire et de la Loire Atlantique, figure l'international. C'est pourquoi la CCI a décidé au cours de la séance d'acquérir un plateau de bureau de 400 m^2 au sein des SALORGES pour pouvoir développer le World Trade Center Nantes Atlantique. Cela permettra en effet au WTC de développer une gamme complète de prestations au profit du développement international des PME du territoire, à l'instar de ce que peuvent développer d'autres WTC dans des métropoles comme Lyon, Marseille, Lille ou Grenoble.

Enfin les membres de la CCI ont pris connaissance du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la CCI Nantes St-Nazaire pour les années 2011 et suivantes. L'Assemblée s'est félicitée des appréciations élogieuses portées par la CRC sur la gestion de la CCI. En effet la Chambre Régionale des Comptes souligne en synthèse de son rapport, ***"le dynamisme de la CCI Nantes St-Nazaire dans l'exercice de ses compétences ainsi que la rigueur et la bonne qualité générale de sa gestion "***.

Pour Jean-François Gendron il s'agit là d'une reconnaissance du rôle majeur de la CCI en faveur du développement des commerces et des entreprises du département ainsi qu'au profit de l'attractivité de tous les territoires du département.
Ce constat formulé par l'organe de contrôle de la CCI devrait conduire les plus hautes autorités de l'État à considérer les CCI comme des acteurs crédibles et majeurs du développement des entreprises dans notre pays.

En tout cas et à l'échelle de la Loire-Atlantique, la CCI Nantes St-Nazaire se positionne résolument comme un partenaire de l'ensemble des nouvelles équipes municipales élues en mars dernier pour favoriser le développement économique et donc l'emploi.

Plus globalement le président de la CCI Nantes St-Nazaire s'est félicité des propositions faites par le Premier Ministre sur la réforme territoriale. Les propositions faites sur la diminution du nombre de régions rejoignent celles qu'il a pu formuler concernant les CCI, notamment en souhaitant la fusion entre la Bretagne et les Pays de la Loire.

Contacts presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr
@MarieLeSaint1